



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/2004/26
30 mars 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquante-deuxième réunion plénière
(Paris, 8-10 juin 2004)

**STRATÉGIE DES PAYS-BAS POUR LE CALCUL DES INDICES DES PRIX
À LA PRODUCTION ET LES MESURES DE VOLUMES
DANS LE SECTEUR DES SERVICES**

Communication sollicitée émanant de Statistics Netherlands¹

INTRODUCTION

1. Depuis plusieurs années, Statistics Netherlands améliore les mesures des prix et des volumes des services. Cet effort a été largement stimulé par l'élaboration du Handbook on Price and Volume Measures in National Accounts (manuel de la mesure des prix et des volumes en comptabilité nationale), d'Eurostat, et, plus récemment, par le projet de révision du Règlement concernant les statistiques conjoncturelles, qui prévoit l'établissement d'indices trimestriels des prix à la production pour toute une gamme de services. Le présent document renferme une description de la stratégie définie par les Pays-Bas pour mettre au point et calculer des indices de prix à la production (IPP) et des mesures de volumes pour les services. Y sont successivement passés en revue le contexte général, les objectifs, l'organisation, les méthodes de travail, la mise au point des mesures de volumes et, enfin, les questions se rapportant spécifiquement aux IPP des services. Le présent document ne traite ni de la demande d'IPP pour les services ni de l'exigence d'une amélioration des mesures de prix et de volumes dans le contexte de la comptabilité nationale.

¹ Document établi par Aurél Kenessey de Kenese.

2. Les prix et les volumes sont souvent mentionnés ensemble. Cet usage provient de la comptabilité nationale. L'évolution de la valeur des transactions entre deux périodes données est d'abord enregistrée sans tenir compte des différences de prix entre les deux périodes. Dans cette évolution (a), il faut opérer une distinction entre l'évolution des prix (b) et l'évolution des volumes (c). L'évolution de volume correspond à l'évolution de la performance économique réelle. Étant donné que $a=b*c$, seuls deux de ces trois éléments doivent être mesurés, le troisième pouvant être calculé. L'évolution des valeurs (a) est largement mesurée dans le cadre de la comptabilité nationale. En conséquence, il est nécessaire de mesurer soit l'évolution des prix (b), soit l'évolution des volumes (c). Outre l'utilisation qui en est faite dans la comptabilité nationale, les indices des prix ont d'autres fonctions.

STRATÉGIE D'ENSEMBLE

Contexte

3. Statistics Netherlands travaille depuis longtemps à l'amélioration de la mesure de l'évolution des prix et des volumes. Au cours des années 90, un certain nombre de méthodes de calcul d'indicateurs de volumes ont été mises au point dans le contexte de la comptabilité nationale, méthodes qui sont encore appliquées aujourd'hui, par exemple dans le cas des services d'intermédiation financière et de l'éducation. Les statisticiens des prix travaillent sur l'IPP pour les services depuis 1985.

4. Dans le cadre de cet effort, Statistics Netherlands a apporté une contribution majeure à la conception du Handbook on Price and Volume Measures in National Accounts d'Eurostat. Ce manuel, achevé en 2001, fixe des normes minimales concernant la mesure des prix et des volumes pour chaque branche d'activité. Dans ce manuel, les méthodes sont classées en trois catégories, respectivement A, B et C, selon qu'elles sont privilégiées (A), acceptables (B) ou prohibées (C). Pour de nombreuses branches d'activité telles que l'agriculture ou l'industrie manufacturière, les méthodes utilisées en comptabilité nationale correspondent depuis longtemps aux normes retenues dans le manuel. Mais en ce qui concerne de nombreux services, des nouvelles mesures sont nécessaires. Pour un certain nombre d'entre eux, tels que les services aux entreprises, le manuel prescrit une déflation à l'aide d'un IPP. Pour de nombreuses branches d'activité, des nouvelles mesures de volumes sont suffisantes ou constituent la seule amélioration possible.

5. À la suite de la rédaction du manuel, il a été décidé d'ajouter un IPP trimestriel pour un certain nombre de services dans la version révisée du Règlement concernant les statistiques conjoncturelles de l'Union européenne. À l'instar d'autres instituts européens de statistique, Statistics Netherlands a défendu avec succès l'idée qu'il fallait établir un lien entre les IPP établis sur la base du manuel et les IPP calculés en application du Règlement concernant les statistiques conjoncturelles. L'actuel projet de révision de ce Règlement renferme l'ensemble des IPP prévus dans le manuel, plus des IPP pour d'autres branches d'activité, relevant principalement du secteur des transports.

Objectifs

6. Le premier objectif de la stratégie est de parvenir à une couverture complète de l'économie par des mesures adéquates des prix et des volumes, et de produire un ensemble d'IPP

pour les services, y compris pour ceux qui soulèvent notoirement des difficultés, tels que les services d'administration publique et les services d'intermédiation financière. Pour atteindre ce premier objectif, il suffit de mettre en œuvre des méthodes acceptables (catégorie «B» du manuel). Si une mesure plus fiable (méthode «A») est envisageable, mais plus difficile à employer qu'une mesure «acceptable», elle n'est pas appliquée. Le tableau 1 donne un aperçu général de la valeur de la production au regard de la nécessité d'améliorer les mesures de son prix et de son volume.

7. Le deuxième objectif de la stratégie consiste à actualiser les mesures, dans l'idéal pour obtenir des mesures dans lesquelles l'évolution de la qualité est entièrement prise en compte dans l'évolution du volume, par exemple sous la forme d'IPP corrigés des variations de la qualité. Cela correspond à la catégorie des méthodes «privilégiées» (catégorie A) du manuel. Le travail en vue de la réalisation de cet objectif pourrait commencer d'ici à quelques années.

Tableau 1 Valeur de la production (1999) par rubrique de la Classification statistique des produits associée aux activités (CPA) et en fonction de la précision des mesures des prix et des volumes; situation en juillet 2003

		Production couverte par des mesures adaptées	Pas de mesures adaptées, améliorations possibles	Total
		<i>En milliards d'euros</i>		
Rubrique de la CPA				
A/B	Produits agricoles, etc./produits de la pêche	19	1	20
C	Produits d'extraction	8	0	8
D	Produits manufacturés	163	5	168
E	Électricité, gaz et eau	16	0	16
F	Travaux de construction	23	33	56
G	Ventes; réparations automobiles	75	0	75
H	Services d'hôtellerie et de restauration	14	0	14
I	Transports et communications	42	5	47
J	Services financiers	22	9	31
K	Services immobiliers, de location et aux entreprises	51	75	126
L	Services d'administration publique et défense	39	0	39
M	Éducation	15	2	17
N	Services de santé et d'action sociale	17	16	33
O/P	Services collectifs, sociaux et personnels/activités des ménages	12	12	24
	Total	516	158	674
		(77 %)	(23 %)	

Organisation

8. Le Groupe de travail prix et volumes des services (groupe de travail interne) joue un rôle central dans cette activité. Il se compose de représentants des trois départements les plus impliqués dans ce travail, à savoir le Département de la comptabilité nationale, le Département des prix et le Département de la recherche-développement. La présidence du Groupe est assurée par un représentant du Département de la comptabilité nationale, car c'est ce dernier qui utilise le plus les nouvelles mesures de prix et de volumes.

9. Le Groupe de travail rend compte de ses activités à un comité directeur, qui se compose de hauts responsables des départements précités. C'est lui qui prend toutes les décisions officielles.

10. À l'époque où le manuel a été élaboré, Statistics Netherlands a adopté un système de financement qui prévoyait l'allocation de fonds supplémentaires pour toutes les nouvelles statistiques à produire en application des prescriptions européennes. Ce système d'affectation de crédits à des fins particulières sert aussi de base pour le recrutement du personnel chargé du travail d'amélioration des mesures des prix et des volumes. D'abord fondé sur le manuel uniquement, le système de financement supplémentaire a ensuite été articulé à la fois autour du manuel et du Règlement concernant les statistiques conjoncturelles.

Méthodes de travail

11. Le Groupe coordonne et planifie les travaux de façon que les dates de mise en œuvre obligatoire des méthodes acceptées dans le cadre de la comptabilité nationale soient respectées. Cette tâche peut se révéler laborieuse, car il y a de nombreuses branches d'activité dans lesquelles s'appliquent différents délais et approches. Outre les prescriptions du manuel, celles du Règlement concernant les statistiques conjoncturelles sont prises en compte par le Groupe de travail, même si, à strictement parler, le Règlement n'intéresse pas directement la comptabilité nationale. Le secteur de la construction est également couvert par le Groupe de travail, mais jusqu'à présent la priorité a toujours été donnée aux services.

12. Le Groupe de travail choisit une des approches types pour chaque branche d'activité dont il s'agit d'améliorer la mesure des prix et des volumes.

- La première est la plus simple. Elle est adoptée dès lors qu'elle permet d'obtenir rapidement et facilement des résultats valables. Dans ce cas, le travail ne relève que des experts de la comptabilité nationale;
- La deuxième approche est celle qui consiste à élaborer un IPP. Elle n'est adoptée que dans la mesure où un IPP est requis par le Règlement, souvent, en réalité, en conjonction avec le manuel;
- La troisième approche est celle qui consiste à élaborer une mesure de volume. Pour un certain nombre de services, aucun IPP n'est requis, que ce soit par le Règlement ou par le manuel. En de pareils cas, la stratégie consiste à élaborer une méthode

de mesure des volumes². La préférence pour les méthodes basées sur les volumes découle en premier lieu du fait que les mesures des volumes sont moins onéreuses que le calcul d'un IPP, tant du point de vue de la charge de travail imposée aux répondants que du personnel nécessaire pour les calculs périodiques. C'est pourquoi l'élaboration de mesures de volume constitue l'approche par défaut.

Outre son rôle de coordination, le Groupe de travail examine les résultats et fournit des directives quant aux mesures à prendre. Il apporte également ses conseils au Comité directeur du point de vue de la comptabilité nationale.

MESURES DES VOLUMES DE SERVICES

13. Il y a de nombreux types de sources de données dont on peut se servir pour la mesure des volumes. L'élaboration de mesures de volumes est relativement aisée lorsque des informations quantitatives peuvent être obtenues à partir de statistiques établies par Statistics Netherlands. Par exemple, pour un certain nombre de services financiers, des mesures de volumes appropriées ont été élaborées uniquement sur la base de chiffres disponibles en interne.

14. L'élaboration de nouvelles mesures de volumes pose davantage de problèmes lorsque des sources externes doivent être consultées. Il faut déterminer quelles sont les sources disponibles, après quoi des retards ou des complications peuvent ou non survenir selon le bon vouloir de l'institut «propriétaire» des sources. D'autres problèmes pratiques peuvent se poser en ce qui concerne l'actualité et la continuité des sources, et il peut y avoir un manque de concordance entre les définitions de variables appliquées par Statistics Netherlands et celles qui sont appliquées aux données sources. La situation pourrait toutefois s'améliorer grâce à l'obligation juridique faite, depuis peu, aux propriétaires de gisement de données, entièrement ou partiellement financés par l'État, de laisser Statistics Netherlands avoir librement accès à ces données.

15. Le Département de la recherche-développement est responsable de l'élaboration des mesures de volumes. Ce travail prend fin lorsqu'un système de calcul périodique est au point et opérationnel. Les premiers résultats d'une nouvelle méthode sont utilisés pour décider si elle sera retenue ou pas. Parallèlement aux estimations quant à la faisabilité des calculs, les chiffres sont comparés aux données antérieures de la comptabilité nationale.

16. Après acceptation, le Département de la comptabilité nationale prend le système en main et effectue les calculs de routine. Des méthodes améliorées peuvent être introduites directement dans la comptabilité nationale, car un changement de méthode, loin d'entraîner une solution de continuité dans les chiffres de la comptabilité nationale, ne fait qu'apporter une amélioration. En d'autres termes, il n'est pas nécessaire d'attendre une occasion spéciale, telle qu'une révision de la comptabilité nationale, pour introduire une nouvelle méthode.

² Pour certaines branches d'activité, une approche basée sur les prix n'est même pas concevable. C'est, par exemple, le cas du secteur de l'assurance-vie.

17. Les effets de l'introduction des nouveaux indicateurs de volume relatifs à la productivité du travail, notamment pour les secteurs sensibles tels que la santé ou l'éducation, ne sont pas passés inaperçus à l'extérieur.

IPP POUR LES SERVICES

Introduction

18. Comme indiqué précédemment, la stratégie générale a pour objectif la mise au point de mesures au moins acceptables. Cette stratégie intègre l'élaboration d'IPP pour les services. Le premier objectif est de couvrir les 20 branches d'activité. Un IPP corrigé des variations de la qualité pour une branche d'activité donnée n'est élaboré que si le travail demandé n'est pas beaucoup plus important que dans le cas d'un indice plus simple, mais tout de même acceptable (méthode de la catégorie «B»). Une fois les 20 branches d'activité couvertes, l'étape suivante consiste à améliorer les IPP pour tous les services, de façon à satisfaire aux normes les plus élevées (méthode de la catégorie «A»). Les 20 branches d'activité en question sont énumérées dans le tableau 2. Dans le cadre de l'élaboration des IPP, certaines branches d'activité sont à nouveau divisées. Ainsi, par exemple, les services juridiques font l'objet de deux indices séparés, un pour les services d'avocats et l'autre pour les services notariaux.

Principaux aspects et difficultés

19. Le but est de mettre au point de véritables indices des prix à la production. Conformément aux concepts sous-jacents aux IPP, la totalité de la production est couverte. Les importations sont exclues, mais les exportations sont prises en compte, au même titre que les services aux consommateurs, même si l'accent est mis principalement sur les services destinés à d'autres entreprises.

20. L'une des difficultés qui se posent lors de l'élaboration d'un IPP pour les services tient à la nécessité d'intégrer la valeur économique d'un service, une notion qui est souvent assez abstraite. Qui plus est, puisqu'il faut entrer dans le détail de chaque transaction, une bonne connaissance de la branche concernée est requise. Statistics Netherlands ne disposant pas encore de cette connaissance, les IPP des services sont établis en étroite coopération avec les entreprises concernées.

21. La principale difficulté réside dans la recherche de la meilleure information possible sur les prix à prendre en compte dans l'enquête, et non dans la compilation ultérieure de l'IPP (indice ou formule d'agrégation). Des formules conventionnelles sont donc utilisées³.

³ Par exemple, l'Équipe spéciale Eurostat/OCDE des prix des services suggère la formule de Laspeyres.

Tableau 2 Besoin d'IPP au regard du Handbook on Price and Volume Measures in National Accounts et du Règlement révisé concernant les statistiques conjoncturelles, par groupe ou classe de la Classification des produits par activité (CPA)

Groupes et classes de la CPA		IPP requis aux termes du manuel	IPP requis aux termes du Règlement
60.24	Transports routiers de marchandises		x
61.1	Transports maritimes et côtiers		x
62.1	Transports aériens réguliers		x
63.11	Services de manutention		x
63.12	Services d'entreposage		x
64.11	Services des postes nationales	x	x
64.12	Autres services de courrier	x	x
64.2	Services de télécommunication	x	x
71.1	Location de véhicules automobiles		
72	Services informatiques	x	x
74.11	Services juridiques	x	x
74.12	Services comptables, etc.; services de conseil fiscal	x	
74.13	Études de marché et sondages	x	
74.14	Conseil pour les affaires et la gestion	x	
74.2	Services d'architecture et d'ingénierie	x	x
74.3	Contrôle et analyses techniques	x	
74.4	Publicité	x	x
74.5	Sélection et fourniture de personnel	x	x
74.6	Enquêtes et sécurité	x	x
74.7	Service de nettoyage	x	x

22. Les IPP portent sur des services et non pas sur des branches d'activité. Il peut y avoir des différences entre les classifications (internationales) et la délimitation concrète des marchés⁴.

⁴ Par exemple, les services d'architecture et d'ingénierie sont traités comme un secteur à part entière dans les classifications et les enquêtes sur les chiffres d'affaires, alors qu'en réalité les méthodes de relevé des prix et les possibilités de mesures des prix sont différentes pour chacun d'eux.

23. Il s'est avéré extrêmement utile d'étudier les expériences des autres pays avant de mettre au point l'IPP pour telle ou telle branche d'activité. Le Groupe de Voorburg constitue en effet un cadre approprié pour l'échange d'informations sur les pratiques suivies dans le monde entier. De plus, les informations communiquées par les autres instituts nationaux de statistique concernant l'organisation de leurs équipes respectives chargées des IPP des services ont été utilisées pour mettre en place l'équipe des Pays-Bas.

Cadre normalisé

24. Les IPP établis pour les différentes branches d'activité s'inscrivent dans un cadre normalisé. Ce cadre est utilisé pour toutes les branches d'activité, à l'exception de celles qui présentent une structure atypique, telles que les postes, les télécommunications et le transport aérien. Ce travail comporte les étapes suivantes:

- Recherche documentaire préliminaire, y compris l'étude des statistiques des entreprises, telles que le chiffre d'affaires, du traitement de cette branche d'activité dans le cadre de la comptabilité nationale et de l'expérience étrangère;
- Des visites auprès des organismes industriels ou professionnels peuvent grandement faciliter les contacts avec les entreprises et encourager ces dernières à davantage de bonne volonté;
- De 10 à 20 entreprises par branche d'activité sont contactées pour un entretien. Même s'il n'est pas possible de disposer d'un échantillon pleinement représentatif, des entreprises de régions, de tailles ou de segments du marché différents sont contactées. Les principales questions posées au cours de l'entretien sont les suivantes:
 - Quels sont les produits que vous commercialisez?
 - Comment les prix sont-ils fixés?
 - Quelles sont les informations pertinentes concernant les prix que Statistics Netherlands peut mesurer chaque trimestre? (Statistics Netherlands suggère un certain nombre de méthodes d'enquête);
- Les entreprises issues de ce groupe limité sont invitées à tester toutes les méthodes d'enquête susceptibles de devenir la norme. Cette enquête pilote s'étend sur deux trimestres;
- Les résultats sont examinés et évalués par le Groupe de travail. L'élément le plus important est le choix du type d'informations sur les prix qui sera pris en compte dans l'enquête;
- Un échantillon permanent est constitué, en fonction d'un plan de sondage, en vue des enquêtes régulières;

- Le relevé trimestriel des prix commence;
- Les résultats sont publiés en tant qu'«IPP expérimental».

25. À l'heure actuelle, des IPP sont publiés régulièrement pour 4 branches d'activité. Le travail est plus ou moins avancé pour 10 autres branches et, pour 3 d'entre elles, des IPP devraient être publiés à titre expérimental dans le courant de l'année 2004. Les indices pour les 6 branches restantes devraient être élaborés d'ici à quelques années.

CONCLUSIONS

26. La stratégie décrite dans le présent document devrait permettre à Statistics Netherlands d'établir des mesures efficaces des prix et des volumes pour l'ensemble de l'économie. De plus, un ensemble d'IPP trimestriels ont été élaborés. Une fois achevée cette phase de mise en place d'une bonne couverture, il est prévu d'apporter de nouvelles améliorations qui devraient aboutir à des mesures entièrement corrigées des variations de la qualité.
